

## RELEVÉ DE DÉCISIONS de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE) - N°19

Réunion du 29 mai 2024 à 11 h 30

### Collège des Enseignants et Chercheurs

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Pouvoir
Mme Laurence BASSIERES	HCA	X		
Mme Suzel BALEZ	STA-CIMA	X		
M. Frédéric CHASTANIER	ATR-RA	X		
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	X		
M. Franck GAUBIN	STA-CIMA	X		
Mme Laure JACQUIN	TPCAU	X		
Mme Laurence FALZON	ATR-APV	X		
Mme Manuela FRANZEN	TPCAU		X	Julien Joly
M. Yann NUSSAUME	VT		X	Philippe Chavanes
M. Julien JOLY	TPCAU	X		
Mme Élise MACAIRE	SHS	X		
Mme Séverine ROUSSEL	TPCAU		X	

### Collège des Étudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Pouvoir
Mme Solène LE RAI	L3	X		
Mme Assia GOUMAR	L3		X	Solène Le Rai
Mme Maud BAUER PRESTON	L2	X		
M. Pierre DE NADAI	L2		X	Maud Bauer Preston
Mme Sophia BOUMAHDI VALDERA	L2		X	
Mme Carla CORVO	M1		X	

### Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

Titulaires		Présent	Absent	Pouvoir
M. Jacques BERGNA		X		
M. Barmak LAHIJI			X	

### Membres avec voix consultative

Titulaires		Présent	Absent
Mme Vincentella DE COMARMOND	Directrice par intérim	X	
M. Samuel BRUNA	Responsable du service de la scolarité	X	
M. Tahar ZOZOU	Responsable du pôle juridique et de la coordination des instances	X	
Mme Barbara GUILLOT	Ingénieure pédagogique	X	
Mme Léa SATTLER	Enseignante STA-OMI, invitée permanente	X	

La Commission des Formations et de la Vie Étudiante est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 12 membres présents ou représentés.

Le Quorum est atteint avec 16 participants (12 présents et 4 représentés). La CFVE peut dûment délibérer.

La réunion est ouverte.

## ORDRE DU JOUR :

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| 1. <b>Validation du relevé de décision</b>  | <b>Vote</b>                |
| Compte-rendu de la CFVE du 29 avril 2024.   |                            |
| 2. <b>Actualité de la vie étudiante</b>   | <b>Point d'information</b> |
| 3. <b>Bilan Parcoursup</b>  | <b>Point d'information</b> |
| 4. <b>Allègement du S9 : point sur les CTID uniquement positionnés en S9 ; liens possibles entre DE et cours obligatoires</b> | <b>Point d'information</b> |
| 5. <b>Allègement du S6 : proposition de scénarios</b>   | <b>Vote</b>                |
| 6. <b>La notation des rattrapages</b>   | <b>Point d'information</b> |
| 7. <b>Calendrier : dates de rentrée. Positionnement des intensifs</b>   | <b>Point d'information</b> |
| 8. <b>Association A-cube</b>  | <b>Point d'information</b> |
| 9. <b>Archi-Navale (départ d'un enseignant)</b><br>d'information  | <b>Point</b>               |
| 10. <b>Organisation d'une fête de diplomation</b>   | <b>Point d'information</b> |
| 11. <b>Archi-Folies</b>   | <b>Point d'information</b> |
| 12. <b>Évaluation HCERES</b>  | <b>Point d'information</b> |

## 1. Validation du relevé de décision

Report du vote de ce compte-rendu à la prochaine CFVE.

## 2. Actualité de la vie étudiante

### Cours de BIM en M1

Les cours de BIM en M1 ne semblent ne pas fonctionner. Beaucoup d'étudiants sont absents. Les étudiants s'interrogent sur le sens de donner un cours de BIM en amphî. Par ailleurs, l'horaire est trop tardif et il y a un chevauchement avec les enseignements de séminaire.

### Cours d'ambiance au S5

Plusieurs étudiants ont obtenu la note de 9 au rattrapage, ce qui bloque la validation de la licence et ceci est un élément bloquant pour les étudiants qui souhaitent partir en mobilité (achat du billet d'avion au dernier moment notamment).

**Réponse :** Les enseignants concernés sont très agacés par les négociations de notes. Les étudiants étaient au courant que, pour partir en Erasmus, ils devaient valider le cours. C'est le jury souverain de fin d'année qui doit ajouter le demi-point supplémentaire, et pas les enseignants d'ambiance. Les étudiants ne se sont pas suffisamment investis. Les notes ne sont pas négociables. Si les étudiants n'ont pas validé, ils devront en effet prendre leur billet d'avion au dernier moment, si le jury souverain a apporté le demi-point nécessaire. Par ailleurs, les enseignants indiquent qu'ils donnent accès aux copies en cas de questions des étudiants (point à vérifier auprès des enseignants).

### L'inscription aux séminaires

L'inscription aux séminaires a très mal débuté. Certains enseignants ont accepté des inscriptions avant le 27 mai. Les étudiants qui ont attendu d'être à la date et à l'horaire précisés se sont vu refuser leur inscription. Il y a eu un problème de communication en général au niveau des étudiants et au niveau de certains enseignants. Par ailleurs, il y a un problème avec le temps de réaction des enseignants et tout a été pris d'assaut.

**Réponse :** les règles ont été fixées par une coordination et l'administration a suivi ces règles. Malgré cela, il y a eu plusieurs témoignages d'étudiants disant que certains enseignants ne jouaient pas le jeu et que certains séminaires étaient déjà pleins. La règle fixée au sein des séminaires n'a pas été respectée par les enseignants de séminaire eux-mêmes. L'administration est disposée à diffuser d'autres règles mais il faut que les responsables de séminaires respectent la règle qu'ils se sont fixée.

## 3. Bilan Parcoursup

## Point d'information

### Bilan de la procédure Parcoursup classique

Samuel Bruna présente le bilan général de Parcoursup.

## Présentation du sondage réalisé par le pôle études et prospective

Loubna Khanza a administré un sondage dont le contenu a été défini par Samuel Bruna et Barbara Guillot. Globalement, les retours sont plutôt positifs.

Loubna Khanza est d'accord pour évaluer la réussite de cette nouvelle promotion en L1, qui est recrutée sur des modalités particulières cette année.

## Bilan de la procédure Parcoursup des bi-cursus

Franck Gaubin a transmis un rapport qui n'a pas été déposé. Il indique un retour cette année à des effectifs de candidats similaires à l'année 2022, l'année dernière ayant représenté un pic de 20 % de candidats supplémentaires (un retour au niveau des barres d'admissibilité de 2022 : 14/20 pour l'EIVP, 13.5/20 pour l'ESTP).

## **4. Allègement du S9 : point sur les CTID uniquement positionnés en S9 ; liens possibles entre DE et cours obligatoires**

### **Point d'information**

#### Question des CTID positionnés en S9

Une étude d'impact concernant la suppression des CTID en S9 a été menée et les résultats ne sont pas catastrophiques. Globalement, le repositionnement en S7 est possible. Pour les enseignements qui seraient uniquement liés au S9, il y a une possibilité de trouver des solutions ponctuelles.

Rappel du principe : il s'agissait d'identifier les CTID qui disparaîtraient complètement s'ils ne pouvaient avoir lieu en S7.

Dans certains cas de figure, le CTID correspond à l'enrichissement d'un l'enseignement de projet ou de séminaire réservé au S9.

Il est précisé que les CTID disparaissent du S9 mais que les heures RH n'étaient comptabilisées qu'au S7. Si n'y a pas de S7, il faut faire une étude d'impact mais ça ne changera pas les services des enseignants.

#### Liens possibles entre DE et cours obligatoires

Groupe de travail composé d'Élise Macaire, d'Alessia De Biase et de Barbara Guillot sur les liens entre DE et cours obligatoires.

La proposition : dans la nouvelle maquette, le système de cours obligatoires au choix sera probablement généralisé. Les articulations possibles entre cours obligatoires au choix et DE pour renforcer les colorations seront analysées.

Proposition de solliciter les DE sur deux options :

- Les DE indiquent, sur un ensemble d'enseignements, les colorations qui les intéressent ;
- Les DE indiquent précisément les intitulés des cours qu'ils voudraient cibler. Par exemple, en SHS, il y a de la philo et de la socio. Et dans la philo, il y a deux cours très différents et c'est peut-être précisément un de ces deux cours qui est intéressant pour un DE en particulier.

La proposition est lancée de revenir vers les DE pour leur demander d'exprimer les débuts de liens organiques entre les DE et les cours obligatoires, afin de rendre lisibles les relations souhaitées. Il ne s'agit pas que ce soit une contrainte mais que ça permette de rendre lisibles les relations qui existent.

## 5. Allègement du S6 : proposition de scenarios

### Vote

La CFVE a été saisie par les étudiants au sujet de problèmes importants en S6. Il y a une situation de surcharge avérée, des incohérences dans la grille (ECTS, heures de travail), un fonctionnement pédagogique parfois problématique. Sont notamment identifiés :

- le rapport d'études (4 ECTS) n'a aucune heure de travail personnel affectées.
- une demi-promo a STA-OMI en S5 et ATR-APV en S6 et inversement, ce qui induit un décalage dans le niveau attendu des étudiants.

La CFVE a en effet constaté un important déséquilibre entre le S5 et le S6 en termes de volumes d'heures enseignées et de travail personnel. En S5, la grille a été un peu soulagée par le départ des SHS du S5 et ce semestre est donc beaucoup plus confortable, d'après le retour des étudiants.

Pistes de travail proposées :

- Rééquilibrage entre les 2 semestres sans revenir à une surcharge du S5
- Intégrer la valorisation des enseignements de manière cohérente par rapport aux ECTS (notamment le rapport de licence)
- Intégrer la valorisation de l'engagement étudiant
- Supprimer le fonctionnement en demi-promo pour ATR-APV et STA-OMI

Cela pose beaucoup de problèmes logistiques mais le groupe de travail (Philippe Chavanes, Barbara Guillot, Léa Sattler, Laurence Falzon) a bénéficié d'une importante contribution des deux champs, que Philippe Chavanes salue, car il y a eu un travail conséquent pour trouver des solutions.

Deux scénarios sont proposés, assumés pédagogiquement par les deux champs, mais pas encore résolus sur le point de vue logistique.

Les points communs :

- OMI et APV passent en promo complète mais les heures sont lissées sur les deux semestres et le nombre d'heures entre les deux champs est remis à l'équilibre.
- OMI : démarre avec un intensif en pré-S5. Puis 7 séances en début de semestre en S5 et S6.
- Mise en place d'un optionnel entre engagement étudiant et langues en S6
- Les cours théoriques restent en S6, qui fonctionnent très bien ensemble. Ils n'ont pas le même nombre d'ECTS. Il faudrait faire en sorte qu'ils ne soient pas tous le même jour.
- Passage du rapport de licence à 5 ECTS.
- Passage du stage en S5.

Les principales différences entre les deux scenarios :

- Pour APV, dans le scénario 1 (préféré par le champ APV car pédagogiquement plus cohérent et intéressant), les étudiants ont cours en S5 un mercredi sur deux (journée entière) selon la logique de l'alternance semaine A / semaine B. Le scénario 2 (non souhaité par le champ

APV) prévoit un cours toutes les semaines le matin ou bien l'après-midi (sur une demi-journée),

- L'ajout d'une introduction au rapport de licence en S5, apportant des éléments de méthodologie et permettant d'harmoniser les attendus du rapport de licence,
- L'harmonisation de la valeur ECTS des 4 cours magistraux du S6,
- Le déplacement à la marge de demi-ECTS sur le stage, le rapport de licence, le projet.

L'aplanissement des heures d'OMI sur les 2 semestres nécessite de pouvoir organiser l'enseignement des 11 groupes sur une même semaine. Il est proposé d'utiliser l'atelier numérique à cet effet. Comme cela concerne les 7 premières semaines du semestre, cela ne sera pas bloquant pour les rendus finaux de projet. En revanche, cela pourrait l'être pour les rendus intermédiaires. Il sera donc nécessaire de bien informer étudiants et enseignants en début de semestre prochain.

Il est précisé enfin qu'actuellement, aucune solution concrète n'a été trouvée pour l'organisation des cours d'APV en S5, en raison des emplois du temps très contraints des étudiants en bi-cursus.

Vote portant sur le scénario général proposant deux variantes :

C : 0

A : 0

P : 16

Conclusion : charge au GT d'aboutir au scénario en fonction de la faisabilité des propositions. Il est acté la hiérarchie des scénarios 1 et 2 : le scénario 1 est à privilégier. Si le scénario 2 est choisi, ce sera à titre transitoire avant de rétablir la journée complète pour APV pour l'année 2025-2026.

## 6. La notation des rattrapages

## Point d'information

Suzel Balez et Frédéric Chastanier présentent ce point.

Frédéric Chastanier explique qu'un questionnaire a été réalisé dans le but de préciser la demande des étudiants, à savoir essayer d'harmoniser le pourcentage des examens par rapport au contrôle continu, de voir si tout le monde passait bien un examen la semaine des examens. Le principe actuel prévoit que si l'on obtient une note entre 8 et 12, alors on attend la note de l'autre manière ou des autres matières de la même UE pour savoir si on est compensé ou non. Le constat est fait que certains enseignants envoient les étudiants au rattrapage même s'ils sont compensés. La question suivante se pose : est-ce que la note de rattrapage remplace la note de l'examen ou la note de tout le semestre ?

Il est proposé d'attendre les retours de l'audit et de regarder dans le détail ce que cela veut dire afin d'identifier ce que l'on pourrait mettre dans le règlement des études. S'il ressort des choses de cet audit, alors il faudra écrire un document, un guide des bonnes pratiques, pour solutionner des choses dès cette année. S'il y a une communication à acter à destination des enseignants, cela sera fait à la prochaine CFVE.

## 7. Calendrier : dates de rentrée. Positionnement des intensifs

Point d'information

### Calendrier

Samuel Bruna présente le projet de calendrier en disant qu'il y a deux documents dans le drive mais que ces documents sont exactement les mêmes, seules les modalités de présentation diffèrent. Sur la version allégée, on a fait apparaître uniquement les dates du cycle initial.

Les modifications apparaissent en jaune.

- L1 pour avoir un vrai intersemestre
- Aménagement du S9
- Jours fériés à remplacer...

Il est demandé de faire apparaître les périodes d'intensifs sur le calendrier. Vu leur nombre, ça paraît impossible à indiquer ici. Il propose de préparer un document spécialement pour les enseignants qui précisera ces périodes d'intensifs.

À la prochaine séance, il faudra un vote formel avant le vote en CA le 2 juillet.

### Positionnement des intensifs :

La CFVE va formuler une demande pour qu'un groupe de travail se saisisse de ce sujet.

## 8. Association A-Cube

Point d'information

La CFVE va formuler une demande pour qu'un groupe de travail se saisisse de ce sujet.

## 9. Archi-Navale (départ d'un enseignant) d'information

Point

Monsieur Barreau part à la retraite et que cela pose la question de la continuité de l'enseignement d'archi navale, à cheval entre le DPEA à l'ENSTA de Brest et l'ENSAPLV. Des échanges ont lieu sur le renouvellement du poste de M. Barreau.

La question se pose de la reconduction ou non des enseignements en architecture navale. Actuellement, ils portent sur un PFE et un master S7 auquel est adossé un CTID. La proposition de la coordination TPCAU, validée par les enseignants concernés, est la suivante : supprimer le PFE et concentrer l'effort en S7 et en CTID. Ils proposent que ce plein temps actuel soit divisé en deux mi-temps et que l'école récupère un mi-temps MCFA. Mais cela mettrait potentiellement en péril l'enseignement en DPEA.

Philippe propose de reporter de la discussion au CPS.

## 10. Organisation d'une fête de diplomation

Point d'information

La CFVE va formuler une demande pour qu'un groupe de travail se saisisse de ce sujet.

## 11. Archi-Folies

## Point d'information

Le pavillon est construit et l'inauguration avec la ministre de la Culture aura lieu le 13 juin. C'est une assez belle réussite sur le résultat et sur l'expérience collective. Il faut signaler l'implication énorme de nos collègues (le champ STA en particulier) et des étudiants.

Cette opération a aussi beaucoup mobilisé les équipes administratives (commande de matériel et suivi budgétaire des opérations), notamment Samuel Bruna et Céline Baez.

## 12. Évaluation HCERES

## Point d'information

Le retour de la commission HCERES sur l'auto-évaluation de l'école a été reçu. Le retour définitif sera envoyé après l'envoi de demande de corrections. Ce retour est assez, voire très, positif. Il y a plusieurs remarques sur la structuration de notre recherche. Il faut s'inquiéter du temps de travail qu'il reste aux instances pour tout mettre en œuvre pour la rentrée 2025-2026.

Les recommandations pour les formations licence et master sont précisées. Il y a plusieurs remarques sur la structuration de notre la recherche au sein de l'école. Tout est à remettre au plus tard le 15 juillet et il faudrait que ce soit fait fin juin.

Le bachelor BIM a été évalué positivement par l'HCERES (avis favorable pour l'obtention du niveau grade licence). Le passage en CNESER est prévu le 9 juillet pour obtenir l'équivalent grade licence.

La réunion est close à 14 h 30.

**Prochaine CFVE le 24/06/2024 à 11 h 30.**

**Philippe Chavanes**  
Président de la CFVE